L'épilepsie est le trouble neurologique grave le plus fréquent qui se caractérise par des crises répétées. En France on compte 500 000 épileptiques dont la moitié à moins de 20 ans. Ce dysfonctionnement cérébral est, après la migraine, le 1 er motif de consultation d'un neurologue.

Les médicaments antiépileptiques (MAE) constituent le traitement de référence pour la majorité des patients atteints d'épilepsie et ils permettent à de nombreux patients de contrôler leurs crises. Cependant, chez environ 30 % des patients, le traitement par MAE ne parvient pas à contrôler les crises, la majeure partie de ces personnes ont une mauvaise qualité de vie et
font face à de nombreuses difficultés pour aller travailler
,
être scolarisé
e
, être accepté
e
socialement ou tout simplement oser sortir de chez soi.